



Succession enfants issus de 1ers mariage

Par **Patouche**, le **03/12/2009** à **13:29**

Bonjour,

Nous allons acheter un appartement avec mon mari (régime communauté).
Nous avons chacun des enfants d'un premier mariage chacun, moi 3 et lui 1.

Nous voulons faire une succession au dernier survivant. Le point qui m'intéresse c'est de vérifier que lorsque le survivant décèdera à son tour, que le partage se fasse à part égale pour chacun soit 1/4.

Faut-il faire une procédure ou cela se fera-t'il automatiquement ?

Merci de vos réponses

Cdt
Patouche